



# LES ECHOS DU MONTE A REGRETS 2023



Quel avenir pour la pêche plaisance ?  
Entre pollution, pêche intensive  
et crise énergétique...



*Saint-Lunaire*



# Le mot du Président



Chers adhérents et adhérentes,

Nos bateaux ne sont pas encore tout à fait secs qu'il faut déjà penser à les préparer pour la nouvelle saison qui je l'espère nous apportera un peu plus de poissons.

Suivant vos renseignements, il semblerait que certaines espèces nous aient fait défaut en 2022. Heureusement les meilleurs pêcheurs du plan d'eau m'ont signalé de belles prises de bars, de lieux et de dorades, mais très peu de maquereaux et vieilles, par contre pas de chinchards, pas d'orphies, pas de tacauds ni de lançons. Nous pouvions également compter sur les doigts de la main la présence des sternes, des mouettes et des fous de Bassan ; en revanche, quelques passages de dauphins dans les mouillages et sur les plages, mais moins fréquents que les autres années, peut-être à cause du manque de nourriture ?

Cette année, nos différentes manifestations ont eu du succès après ces deux années délicates :

- La journée de la pêche :

Un grand merci aux membres du bureau, aux nombreux bénévoles, au personnel des services techniques de la ville, au YCSL, à nos donateurs et aussi à nos valeureux participants qui, en dépit d'une mer agitée et d'un manque de poissons annoncé, n'ont pas hésité à prendre la mer. Moins de bateaux au départ que les autres années mais beaucoup plus de bénévoles au montage le matin et démontage le soir. Un grand merci à vous tous pour une belle participation. Nos estivants, très nombreux, se sont régalés à table avec nos grillades et autres moules frites (*qui se sont faites un peu désirer...*) et n'ont pas oublié le stand de nos amis sauveteurs de la SNSM de Dinard qui, eux, sont intervenus encore cette année plusieurs fois de jour comme de nuit sur notre plan d'eau.

A ce propos, et comme souvent, nos adhérents ont eu de nombreux soucis avec le remboursement des sinistres. À se demander si nous ne devrions pas laisser le bateau se détruire complètement dans les rochers pour éviter les problèmes...

Par contre, je remercie fortement les passeurs du YCSL qui n'ont pas hésité plusieurs fois à intervenir pour récupérer des bateaux et des annexes en dérive et éviter ainsi des chocs entre les bateaux au mouillage et également en me prévenant pour joindre les propriétaires ; merci à eux.

Pour info, si vous recevez un appel de mon portable dans la saison, c'est souvent mauvais présage ! C'est certainement un problème sur votre bateau alors répondez au plus vite. En effet, s'il faut déclencher les secours via le CROSS (au 196 avec un portable), seul le propriétaire peut faire cette demande d'intervention au CROSS, donc si vous êtes absent, prévoyez un remplaçant.

- Le fest-noz :

Grande foule et rupture de stock des galettes saucisses pour le repas dès 22 heures ! Heureusement le bar a tenu le coup ! Cependant une faible participation des adhérents de l'APPSL.

N'oubliez pas que les bénéfices des activités reviennent à l'association, ce qui nous permet d'avoir notre propre autonomie financière.

Nous avons décidé d'ouvrir un compte bancaire au Crédit Mutuel pour de multiples raisons [frais élevés de gestion du compte CCP, problème d'horaires d'ouverture et de manque de monnaie (pour les manifestations) au bureau de la Poste de St-Lunaire, de plus celui-ci ne gère pas le CCP des assos (c'est à Nantes et donc 3 mois pour avoir un chéquier...)]; mais un contre-temps nous retarde dans ce transfert : ce compte auprès du CM sera ouvert quand le président pourra fournir sa nouvelle carte d'identité (encore un souci administratif ou d'administration de plus..).

- Le repas de fin de saison :

91 convives (c'est un peu moins que les autres années... et pour cause : plusieurs de nos anciens se trouvaient à leur traditionnel voyage annuel) ont apprécié le menu (*cochon grillé et de très bons desserts*) ainsi que l'animation sympathique et amicale de Monsieur BERTRU Henry.

Les travaux et évolutions de cette année :

- Certainement la réfection des rambardes de l'escalier du monte à regrets pour la sécurité des utilisateurs et plus tard la réfection de la passerelle pour les annexes.
- Cette année, j'ai encore récupéré des annexes dans les rochers sans aucun signe d'identification de propriétaire (le marquage du numéro du bateau est obligatoire sur les annexes). Faites un effort s'il vous plaît, alors que plusieurs sont passés devant sans réaction... Bon nombre de titulaires de va&vient qui utilisent la navette oublient pendant la saison de vérifier leurs annexes et résultat en fin de saison : poteau cassé, bout de va&vient coupé, annexes décrochées, disparues ou vandalisées...
- Travaux sur la zone du Goulet pour garder l'autorisation d'hivernage : réaménagement de la zone car réglementations obligatoire, menace écologique... il faut respecter et protéger les herbiers. Le projet étant finalisé, les détails vous seront fournis lors de l'Assemblée Générale.
- Pour l'AG le samedi 22 avril, vous pourrez régler vos cotisations, adhésions passerelle et navettes par chèque ou CB de préférence et limiter les paiements en espèces.
- Les zoostères sur le plan d'eau : la zone d'implantation se porte bien mais il faut poursuivre nos efforts et faire preuve de pédagogie lors des grandes marées : pas de pêche à pied sur les zoostères, attention ! des contrôles sont prévus par les autorités pour les prochaines marées.

Cette année encore nous avons eu de bien tristes nouvelles ; ils nous ont quittés :

Monsieur Jean-Claude LEGUILCHER, ancien adhérent depuis les premiers jours de l'association ;  
Monsieur Georges PIAN, adhérent de l'APPSL et membre du bureau de la Fosse aux Vaults (l'APTP35) ;

et dernièrement, le président de l'APTP35 (et adhérent de l'APPSL) Monsieur Frédéric DUPONT, notre ami connu de tous par ses « ULM-Aérodin » avec lesquels il nous offraient de magnifiques vues aériennes de la zone. Nous lui avons rendu hommage avec plusieurs centaines de personnes dans ses hangars du terrain d'aviation.

Au nom de l'APPSL, je présente aux familles mes condoléances les plus sincères.

Je conclurai avec une note d'optimisme pour la saison 2023 en espérant le retour des poissons, une météo magnifique mais avec de la pluie car nous en avons grandement besoin...

Bonne lecture de cette 29<sup>ème</sup> édition du monte à regrets.

Bon vent et bonne mer à tous, en toute sécurité.

Le président

# COMPOSITION DU BUREAU

Président :	Mr COLLET Christian tél : 06 07 87 51 04
Vice-Président :	Mr BOULEAU Jean-Noël
Secrétaire :	Mr SECRETAIN Jean-François
Secrétaire adjoint :	Mr SELLIER Pierre
Trésorier :	Mr ROZE Alain
Trésorier adjoint :	Mr RICHARD René
Membre :	Mr CELLIER Serge
Membre :	Mr COCHERY Sébastien
Membre :	Mr JOURDAN Dominique
Membre :	Mr MOTTAY Michel
Membre :	Mr RUELLAN Yves
Membre :	Mr CASANOVA Gérard

## NOUS CONTACTER :

Mail : [bureau@appsl-saint-lunaire.fr](mailto:bureau@appsl-saint-lunaire.fr)

ou : [appsl.saintlunaire@gmail.com](mailto:appsl.saintlunaire@gmail.com)

Internet : <http://www.appsl-saint-lunaire.fr>

## NUMEROS UTILES :

CROSS : 196

SNSM DINARD : 06 82 45 68 85



# LES INFOS DU COMITE

## TARIFICATION ANNUELLE – PAIEMENT REDEVANCE :

**Cotisation d'adhésion pour le titulaire à l'APPSL : 20 €**

**Cotisation d'adhésion pour copropriétaire non conjoint(e) du titulaire : 20 €**

Cotisation d'adhésion (sympathisant) à l'APPSL : 15 €

Cotisation « passerelle » : 23 € (à régler à l'APPSL)

Cotisation navette : 140 € (à régler à l'APPSL)

Tarif inscription liste d'attente : 10 €

Pour l'année 2023, les redevances des mouillages et « va et vient » ont été fixés par le conseil municipal de Saint Lunaire et sont à payer en Mairie.

Mouillage pour bateau < à 7 m : 82 €

Va et vient : ----- : 23 €

### **RAPPEL :**

**La copie de l'attestation d'assurance est obligatoire et doit être fournie lors du paiement de la redevance.**

Les redevances sont à payer avant le 1<sup>er</sup> mai. Tout retard de paiement dépassant le 1<sup>er</sup> juin sera considéré comme abandon de l'emplacement qui sera alors réattribué.

## **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Pour la mise à jour du fichier de l'association, transmettre les changements intervenus depuis la dernière assemblée générale (bateau, adresse, téléphone portable ou fixe, ...).

N'oubliez pas de renouveler au plus tard mi-février pour la saison à venir, vos demandes de mouillages, va et vient, passerelle et permutation afin qu'elles soient prises en compte.

**Les demandes non renouvelées seront éliminées** des listes d'attente en cours.

## **ZONE DE MOUILLAGE :**

Nous vous rappelons que les longueurs (sous la bouée) des chaînes doivent respecter les dimensions suivantes :

Ligne au-dessus du zéro des cartes : 16 m maximum

Ligne C : 14 m maximum

Ligne A et B : 13 m maximum

➤ **Le contrôle annuel de la ligne de mouillage est obligatoire.**

➤ Le bateau amarré à la chaîne par une aiguillette doit se trouver le plus près possible de la bouée porteuse.

➤ La bouée porteuse est de couleur blanche avec le N° du mouillage.

➤ Enlever pour l'hiver la bouée et la chaîne (ou l'ensabler) ainsi que les va&vient.

➤ En cas de problème ou d'incident, prévenir le Président : **06 07 87 51 04**

# LES RENDEZ-VOUS DE 2023 : DATES A RETENIR

## DESCENTE DES CHAINES :

	1 <sup>ère</sup> descente de chaines	2 <sup>ème</sup> descente des chaines
Date	<b>Jeudi 23 mars 2023</b>	<b>Jeudi 20 avril 2023</b>
RDV au YCSL	13H30	13H30
Départ tractopelle remorque	13H45	13H45
Heure Basse Mer	15H25	15H16
Coefficient	110	101
Hauteur d'eau	0,44m	1,00m

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Samedi 22 avril 2023**

**17h30 Salle Aimé Le Foll**

**En présence de la SNSM station de Dinard**

*A cette occasion vous pourrez vous procurer leur superbe annuaire des marées de la S.N.S.M (minimum 5€). Merci d'avance pour eux.*



## **RAID ÉMERAUDE DU YCSL**

**Date : 17 et 18 juin**

*Nous aurons besoin de bénévoles pour assurer le montage/démontage des barnums et la sécurité sur le plan d'eau.*



## **PARDON DE LA MER le dimanche 2 juillet**



## **FEU d'ARTIFICE**

**Date : 28 juillet (coef 43, BM 22h18)**

Bar - galettes saucisses - crêpes

Bénéfice au profit de l'A.P.P.S.L.

<u>JDP : JOURNÉE DE LA PÊCHE</u>	
<b>DIMANCHE 6 AOUT 2023</b>	
<b>Marée coef : 92</b>	<b>BM : 06h06 avec 1.20m      PM : 11h24 avec 11.97m</b>
Partie de pêche réservée aux membres de l'A.P.P.S.L., du Y.C.S.L. et de l'A.P.T.P.35, et sur invitation. Présence de la SNSM station de Dinard	



## **REPAS DE FIN DE SAISON**

**Le samedi 30 septembre 2023**

Salle du CCAS, à partir de 19H30

## REMONTÉE DES CHAINES :

	1 <sup>ère</sup> remontée de chaines	2 <sup>ème</sup> remontée de chaines
Date	<b>02 octobre 2023</b>	<b>30 octobre 2023</b>
RDV au YCSL	13H30	13H30
Départ tractopelle remorque	13H45	13H45
Heure Basse Mer	16H52	14H47
Coefficient	98	99
Hauteur d'eau	1,20m	1,30m

*Saint-Lunaire*



# DIMANCHE 6 AOUT 2023

## 29ème journée du pêcheur

On va au Décollé,  
on peut y manger  
du maquereau

Il en prend  
moins que nous !

### OUVERT A TOUS

**VENEZ PASSER UN BON MOMENT DANS UN CADRE MERVEILLEUX !  
APRES LA PÊCHE, LES STANDS DES PÊCHEURS VOUS  
PERMETTRONT DE VOUS RESTAURER.**

**BUVETTE, REPAS SOUS ABRI.**

*(Poissons du jour, moules, galettes, saucisses, frites, dessert, glaces, etc...)*



**Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes,  
la S.N.S.M sera parmi nous.**

**« Apportez-lui votre soutien, un grand MERCI à tous »**

- **Partie de pêche réservée aux membres de l'A.P.P.S.L., du Y.C.S.L. et de l'A.P.T.P.35, et sur invitation.**
- **Inscription sur place : 15€ par embarcation de 4 pêcheurs maximum.**
- **Remise du règlement dès 7h00 lors de l'inscription au Décollé.**
- **Départ 07h30 de la zone de mouillage et retour à 12h00 maxi.**
- **Pesée des prises à partir de 11h30.**
- **Remise des prix à 13h30.**



# RESULTATS JDP 2022

Une réussite après deux annulations consécutives.

Cela a fait chaud au cœur d'avoir de nombreux bénévoles (plus de trente !) le matin pour monter les barnums et aussi pour tenir les stands pendant la journée, sans oublier le démontage.


Merci à tous les visiteurs qui se sont faits nombreux également, c'est vrai le soleil était au rendez-vous et le vent fort promis était finalement très acceptable.

Tout s'est bien passé malgré une panne électrique qui a donné des sueurs aux préposés aux frites et des moules tant attendues !

Franchement une belle journée même si le poisson s'est fait un peu désirer.

La JDP édition 2023 sera encore une valeur sûre de l'été lunairien.

Voici les résultats :

 <b>RESULTATS JDP 2022</b>				
NOMBRE INSCRIPTION:		21	nombre pêcheurs:	70
PLACE	NOM	BATEAU	POIDS	POINTS
1	GED	KWI1	19,05	686,5
2	GALBOIS	FRUITJUICE	9,555	573,3
3	DURAND NICOLAS	JO	12,9	428,5
4	BOSSARD	POLEAU 2	5,15	309
5	MAZURIER	LE GORFOU	4,75	285
6	FAUVARQUE	ROGUEONE	5,2	187,5
7	DURAND BASILE	MABATOR2	5,1	184,5
8	DURAND HECTOR	MABATOR1	5	176,5
9	DUBOIS J-Y	TARTARIN	3,1	127,5
10	INTES MICK	NADICK	2,05	126
11	COCHERY	LES COMPERES	1,65	99
12	COLLET A	L ANCRE BLEUE	1,5	90
13	DURAND SALAHUN	AVALON	1,25	55,5
14	FENART	TCHOUK 4	1,3	39
15	EUDO	SANTA MONICA	0,85	25,5
16	LE SIMPLE	SPARFELGWEN	0,35	21
17	HAMON	LE ST LU	0,5	15
18	CHESNEL	SNSM DINARD	0,25	15
19	DUBOIS GUILLAUME	BERCHALAE	0,2	9
20	BEAUFILS	FEAL 2	0	0
21	CARISSANT	BALAFENN	0	0

	poids (kg)
<b>TOTAL POIDS</b>	<b>79,705</b>
BAR	0
LOTTE	0
SOLE	0
St PIERRE	0
TURBOT	0
LIEU	0
RAIE	0
ROUGET	0,3
CONGRE	0
DORADE	19,7
VEILLE	16,805
CARRELET	0
MERLAN	0
TACAUD	0
CHINCHARD	0
GRONDIN	0
LANCON	0
MAQUEREAU	38,4
ROUSSETTE	0
ORPHIE	4,5
AUTRES	0





## LA NAVETTE DU YCSL

Le service fonctionnera tous les jours de **fin avril jusqu'au 24 septembre** inclus (sauf si mauvaises conditions météo) aux horaires affichés en haut de la cale.

### Quelques recommandations :

- **Port du gilet obligatoire pour les -12 ans**
- Port recommandé pour tous les autres
- 2 personnes max/bateau en cas d'affluence
- Autocollant « navette » visible sur le bateau
- Forfait navette 140 € la saison, à payer auprès de l'APPSL
- Utilisation réservée à ceux qui ont le badge « navette »

# HORAIRES NAVETTE 2023



TOUS LES WEEK-END

### du 29 AVRIL au 11 JUIN

9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

*(18h00 le dimanche + lundi Pentecôte)*

29-30 avril-1 mai / 6-7-8 mai / 13-14 mai / 18-19-20-21 mai  
27-28-29 mai - 3-4 juin - 10-11 juin

TOUS LES JOURS

### du 17 JUIN au 2 JUILLET

9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

*(18h00 le dimanche)*

TOUS LES JOURS

### du 3 JUILLET au 27 AOUT

service continu 8h30 - 19h45

**+ doublage navette du 14/07 au 20/08**

11h30 - 13h00 / 15h00 - 19h00

TOUS LES JOURS

### du 28 AOUT au 3 SEPTEMBRE

9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

*(18h00 le dimanche)*

TOUS LES WEEK-END

### du 9 au 24 SEPTEMBRE

9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

*(18h00 le dimanche)*

9-10 sept - 16-17 sept - 23-24 sept

## Le réaménagement du Goulet

La zone du Goulet, zone d'hivernage bien connue des Lunairiens pour son cadre magnifique marque l'entrée de St-Lunaire par son aspect paysager remarquable.

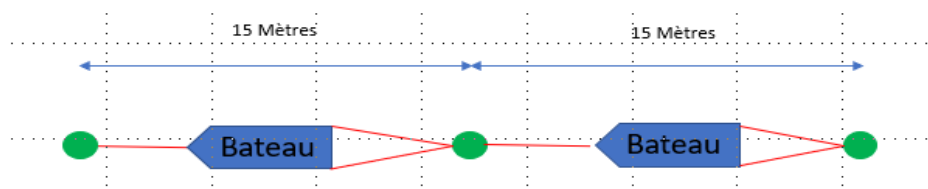
Afin de concilier cadre paysager et nautisme, l'association a proposé un réaménagement de la zone d'hivernage en prenant en compte la préservation du milieu naturel et en uniformisant l'ensemble des mouillages par l'installation de points d'ancrage enfouis type 'ancres à vis » avec amarrage. Il y aura donc 26 mouillages répartis sur ces 8 lignes en dehors des zones herbeuses

	<p><b>FICHE TECHNIQUE</b></p> <p><b>ANCRE SKREW modèle SK1600</b></p> <p>Référence : A.13.10.1000</p> <p><b>Désignation :</b> Ancre Skrew acier galvanisé à chaud E24 Norme NF EN ISO 1461</p> <p><b>Caractéristiques :</b> Longueur vergée : 0,75 m Diamètre vergée : 40 mm Nombre de disque : 2 Poids : 2,9kg</p> <p><b>Utilisation :</b> Recommandée pour les mouillages permanents de bateaux et amarrage de pontons.</p>  
<p><b>Avantages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• MEP sans excavation de sable</li><li>• Faible emprise au sol</li><li>• Faible profondeur enfouissement</li><li>• Bonne résistance traction / taille bateau de la zone</li></ul>	<p><a href="https://skrew-anchor.com/wp-content/uploads/2019/10/Fiche-technique-SK1600.pdf">https://skrew-anchor.com/wp-content/uploads/2019/10/Fiche-technique-SK1600.pdf</a></p>

Les travaux vont commencer en juin 2023, Il faudra donc que tous les bateaux sortent de la zone pour fin mai dernier délai. Le but étant de pouvoir rentrer dès septembre sur la nouvelle zone.

Les ancrs à vis sont enfoncées dans le sable avec un bout d'attache principal sur lequel sera visible à son extrémité supérieure une bouée de signalisation et une boucle (type œil épissé).

L'amarrage du bateau se fera sur cette boucle par l'avant et l'arrière du bateau.



Le bateau devra être à équidistance des deux points d'ancrage afin de ne pas éviter et toucher aux autres bateaux. Les béquilles sont obligatoires pour tout bateau ayant une quille ou ayant un fort tirant d'eau.

# Moteur diesel qui fume = problèmes !

**Bien réglé, un moteur diesel ne doit pas émettre de fumée.**

**Le pot d'échappement par lequel est aussi recraché l'eau de refroidissement ne doit pas laisser échapper de fumée. Ou tout du moins, elle doit être incolore.**



## Laisser chauffer le moteur

Au démarrage un moteur est froid. Il faut attendre la montée en température avant de juger s'il fume ou non. En effet, les réglages sont réalisés pour un moteur chaud. Ne vous inquiétez donc pas si au démarrage vous voyez des fumées anormales. Laissez chauffer !

- **Alerte, mon moteur fume !**

Une fois le moteur chaud, si vous voyez encore des fumées, il va falloir déterminer la couleur. Chacune détermine une cause de problème :

- **Fumée noire = mauvais réglage**

Les fumées noires sont signe d'une mauvaise combustion du carburant. Il peut s'agir d'un surplus de gasoil qui arrive dans le cylindre : réglage ou calage de la pompe à injection, injecteurs mal calibrés. Ces fumées noires peuvent aussi provenir d'un manque d'air pour le moteur. Il faut alors regarder l'état du filtre à air ou augmenter l'arrivée d'air dans la cale.

Si elle n'est pas agréable et salit le tableau arrière, cette fumée noire est la moins grave des 3 couleurs. Les réparations se limiteront à des réglages qui ne devraient pas entraîner l'ouverture profonde du moteur. Ce n'est pas le cas dans les 2 autres situations...

- **Fumée bleue = le moteur "mange" de l'huile**

Une fumée de couleur bleue indique que de l'huile pénètre dans la chambre de combustion. C'est généralement le signe de segments racleurs usagés. Ce n'est pas bon signe, car la réparation nécessite la dépose de tout le haut moteur... Cette huile qui brûle sous forme de fumée bleue vient de l'huile de lubrification. Si la fumée est très présente, vous devez voir votre niveau d'huile moteur baisser suite à une navigation.

- **Fumée blanche = le moteur "avale" de l'eau**

Un moteur de bateau est refroidi par eau. Cette dernière circule dans des conduits tout autour du moteur pour le refroidir. Mais si un joint ne fait pas son travail d'étanchéité, l'eau peut alors se retrouver dans la chambre de combustion. Elle finit en vapeur d'eau et sors par l'échappement sous forme d'une fumée blanche. C'est généralement au niveau du joint de culasse que se produit le problème. Pas d'autres choix que de passer chez un mécanicien...

## **Huile : quand faut-il mieux vidanger ? En début ou en fin de saison ?**

**Votre vidange, vous prévoyez de la faire en fin ou en début de saison ? Avant ou après l'hivernage ?**

**Ne vous laissez plus influencer par votre voisin de ponton, et trouvez la bonne réponse en fonction de votre motorisation.**



Deux écoles s'opposent : la première qui dit qu'il vaut mieux changer l'huile avant l'hivernage pour laisser le moteur tout l'hiver baigner dans de l'huile propre, la seconde qui dit que l'huile ne doit pas stagner tout l'hiver perdant de ses propriétés, et qu'il vaut mieux la remplacer en début de saison. Explications et justifications scientifiques.

### **Pour l'huile 2 temps**

Si les moteurs 4 temps (essence ou diesel) ont de l'huile dans leur carter, les moteurs 2 temps sont lubrifiés avec de l'huile mélangée au carburant, de l'huile spécifique prévue pour être brûlée. Justement pour assurer une bonne combustion, ces huiles possèdent des additifs qui favorisent une bonne combustion (à base d'éther). Or ces additifs ont tendance à s'évaporer avec le temps. C'est pourquoi, si vous naviguez avec un moteur 2 temps (principalement des hors-bord), et que vous possédez un réservoir d'huile qui va alimenter la pompe à huile et réaliser le mélange, il est conseillé de vider ce réservoir en fin de saison. Pour éviter que les additifs ne s'évaporent, on fera le plein d'huile en début de saison, avec de l'huile neuve. En effet, le réservoir, via sa prise d'air, ne peut pas limiter les échanges.

### **Pour les moteurs 4 temps**

Qu'il s'agisse d'un moteur essence ou d'un diesel, in-board ou hors-bord, le motoriste va prescrire une vidange du carter d'huile suivant un nombre d'heures moteur, ou tout au moins chaque année. Cette vidange sera l'occasion de renouveler l'huile, mais surtout de vérifier qu'aucun problème mécanique n'est survenu pendant la saison. En effet, si par exemple de l'eau venait à se mélanger à l'huile, on le voit directement avec la vidange (présence de "mayonnaise"). De plus, les bouchons de vidanges sont souvent garnis d'un aimant qui recueille les particules métalliques. Si l'on découvre une forte limaille, cela alerte sur des frottements anormaux qu'il va falloir corriger durant l'hiver. On peut alors éventuellement procéder à une analyse d'huile pour avoir l'origine des problèmes.

C'est pour cela qu'il est conseillé de faire la vidange d'huile en fin de saison, avant l'hivernage. Cela permet de voir que tout se passe bien à l'intérieur du moteur. Et pour les détracteurs qui annoncent que l'huile neuve qui va passer tout l'hiver dans le carter va "s'oxyder", qu'ils apprennent que les fabricants d'huile intègrent cette option dans leurs lubrifiants et que ceux-ci peuvent passer l'hiver sans être altérés.

## 3 produits pour entretenir son bateau de manière écologique

Lorsqu'on apprécie de naviguer dans des endroits vierges de toute pollution, on soigne son environnement ! Cependant, au rayon des produits d'entretien et d'hygiène spécifiques pour le bateau, les prix font parfois grincer des dents. Comment faire sans se ruiner et sans polluer ?

### ➤ Le savon de Marseille

On ne présente plus le savon de Marseille. Cependant, certains de ses usages le sont moins. Le bloc de savon de Marseille est parfait en bateau : il est compact et se conserve très bien, pendant longtemps, dans une boîte à l'abri de l'humidité. Il se râpe aussi très facilement lorsqu'on a besoin de copeaux et fond parfaitement dans l'eau chaude. Attention toutefois à ne pas se tromper pour une contrefaçon. Petit tour d'horizon de l'utilisation du savon de Marseille sur un bateau.

- La vaisselle au savon de Marseille
- Le nettoyage des sols
- Le nettoyage des textiles

#### **Recette de lessive au savon de Marseille**

- 40g de copeaux de savon de Marseille
- 1 litre d'eau chaude
- 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude

*Facultatif : une dizaine de gouttes d'huile essentielle (citron, tea-tree ou lavande par exemple)*

### ➤ Le bicarbonate de soude

Le bicarbonate de soude est un produit pratique, sain et écologique qui sert à tout, aussi bien dans la cuisine que pour l'hygiène et le ménage. On le trouve dans les grandes surfaces et dans les magasins de bricolage en conditionnement de 500g ou de 1kg pour vraiment trois fois rien. Et pourtant, il fera tout au presque dans votre bateau ! Petit tour d'horizon.

- Nettoyer l'inox

Mélanger 5 cuillerées de bicarbonate avec une cuillerée de savon noir et un petit peu d'eau pour former une pâte. Ensuite, il faut simplement mettre un peu de cette pâte sur votre éponge pour frotter l'inox.

- Lutter contre les mauvaises odeurs
- Nettoyer les surfaces
- Entretenir le linge
- Assainir les matelas
- Eteindre un feu de cuisine

### ➤ Le vinaigre ménager

Le vinaigre ménager est un produit à tout faire particulièrement efficace pour nettoyer, désinfecter, désodoriser, détartrer et même assouplir le linge ! Il serait donc dommage de s'en passer puisque c'est un produit tout à fait écolo et vraiment très économique. Si l'odeur vous déplaît, sachez qu'elle disparaît dès que le vinaigre a séché. Vous pouvez aussi combiner son utilisation avec quelques gouttes d'huile essentielle pour parfumer délicatement.

- Nettoyer la bouilloire du bord
- Décaper un fond de casserole brûlé
- Nettoyer les vieilles éponges
- Désodoriser et nettoyer les toilettes
- Entretenir et déboucher les canalisations
- Planches à découper
- Adoucissant pour le linge

## Comment fabriquer soi-même un assist hook pour la pêche au jig



**Les assist hook sont des hameçons reliés au leurre par une ligne pouvant être une tresse de gros diamètre, de la garcette de petit diamètre ou tout autre mono ou multi filament. Ils se trouvent facilement dans le commerce, mais on peut les fabriquer soi-même pour les adapter parfaitement à la taille des jigs ou autres leurres, voir pour remplacer les hameçons triples.**

Les assist hook sont des hameçons spécialement prévus pour équipés les jigs ou les casting jigs. De formes et de tailles différentes, ils se montent directement en tête ou en queue des jigs. Le fait d'être montés sur un petit bout de tresse, font qu'ils ne sont pas solidaires du leurre, et ainsi le poisson n'a pas d'appui sur le jig, ce qui rend le combat plus libre en évitant ainsi les décrochages.

Le choix d'un armement avec assist assure une grande efficacité, limite la prise de petits poissons et assure l'intégrité des mains des pêcheurs ou des poissons.

### **Quel est l'intérêt d'utiliser un assist hook sur un jig ?**

L'assist hook est très utile dans les milieux encombrés, car le risque d'accroche est considérablement réduit dès lors que l'on retire les hameçons triples qui arment habituellement les jigs.

Les hameçons n'étant pas ou peu en contact avec le sol, l'accroche est beaucoup moins risquée. Ce montage est parfait pour les épaves ou les plateaux rocheux avec de nombreuses remontées.

L'autre intérêt majeur de l'assist hook est de moins abimer le poisson lors de la capture ce qui favorise sa relâche (No Kill). Les assist hook peuvent être montés en double ou en simple selon votre choix et la taille du leurre. Les modèles avec un seul assist peuvent également armer des leurres durs.

Ils ont également le gros avantage d'entraîner moins de décrochés lors des combats, cela contrairement à un hameçon simple ou triple, relié directement au leurre. Ici le poisson ne peut pas forcer sur ce dernier du fait que la liaison leurre-hameçon est réalisée en cordelette souple et non rigide comme avec un hameçon traditionnel.

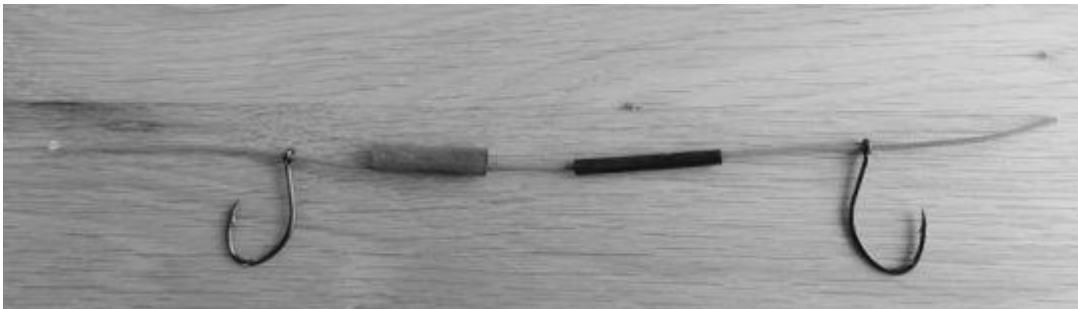
## Comment fabriquer soi-même un assist hook ?

Le matériel nécessaire est relativement simple et se trouve facilement. Il vous faut :

- Des hameçons (par exemple genre modèle 7356 de chez VMC ou 7266)
- De la gaine thermo rétractable
- Des anneaux brisés adaptés à la taille de vos jigs
- De la ligne de traine (ici 25 kilos de résistance) qui peut être remplacée par une garcette fine
- Un briquet et une paire de ciseaux

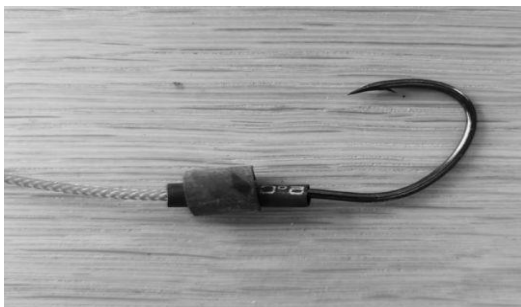


Prenez une longueur de garcette de 20 cm environ et passez-y les 2 hameçons, orientés vers l'extérieur ainsi que la gaine thermo rétractable. Ici 2 morceaux de gaine de diamètre 4 mm et 1,5 mm. Il est important d'avoir une longueur de garcette suffisante pour réaliser le nœud sur l'œillet de l'hameçon.



Faire un nœud type pendu sur l'œillet de l'hameçon. Couper et brûler l'excédent. Veillez à ce que le nœud ne soit pas trop épais, brûler l'excédent.

Placer la gaine thermo rétractable comme ceci (après l'avoir coupé en 2) et approcher une source de chaleur (utilisez le briquet).



Faire de même avec le second hameçon s'il y a besoin.

Placer un anneau brisé et utiliser le nœud dit « boucle dans boucle » pour le fixer. Vous pouvez alors ajuster la distance entre les 2 hameçons pour l'adapter à votre jig.

Pour un assist hook simple, faire un nœud de pendu avec thermo-gaine à l'autre extrémité (remplacer l'hameçon par un anneau brisé).

Et voilà , prêt à pêcher :



# Malgré une nette amélioration, 21% des poissons pêchés en France sont issus de la surexploitation

Les populations de cabillauds de la mer du Nord s'effondrent. En revanche, la lotte, la coquille Saint-Jacques, le merlu de l'Atlantique, le merlan et l'églefin sont des espèces jugées en bon état dans les eaux françaises.

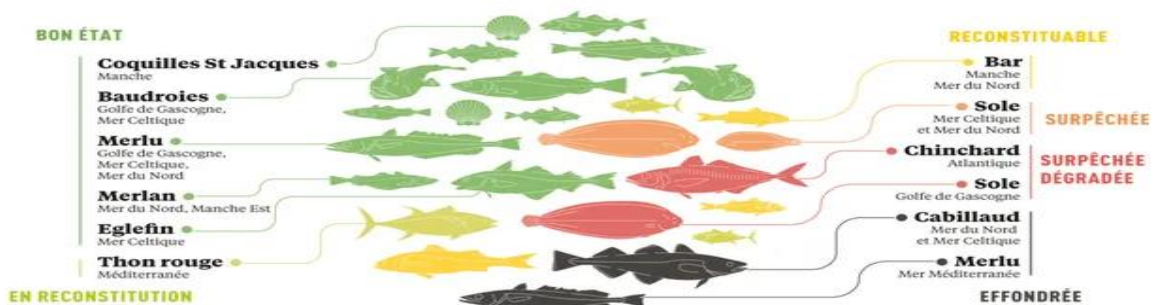
En 2021, 56 % des volumes de poissons pêchés en France sont issus de populations exploitées durablement, contre 15 % il y a 20 ans d'après l'Ifremer, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. L'objectif européen d'une pêche complètement durable en 2020 est encore loin d'être atteint mais la situation s'est nettement améliorée ces dernières années. Selon le bilan de l'Ifremer, les populations de cabillaud dans la mer du Nord et en mer Celtique sont très critiques, mais le thon rouge en Méditerranée se porte beaucoup mieux.



État des populations exploitées en France métropolitaine en 2021 (part des débarquements en volume. / Ifremer

## Plus d'inquiétude pour le merlu du golfe de Gascogne

C'est une renaissance. Dans le golfe de Gascogne, le merlu n'apporte plus aucune inquiétude. Et pourtant, *"dans les années 90, on avait une situation catastrophique"* explique Alain BISEAU, biologiste et coordinateur des enquêtes halieutiques à l'Ifremer. Dithyrambique, il parle de *"vraies success stories"*. *"Cela a conduit à une diminution très importante du quota, à la fermeture de certaines zones, pour diminuer des captures de petits merlus. On retrouve aujourd'hui des gros merlus"* se réjouit l'expert. Parmi les espèces en bon état, le scientifique a énuméré la lotte, la coquille Saint-Jacques, le merlu de l'Atlantique, merlan et églefin.



Des exemples de populations de poissons classées selon leur état. / Ifremer



## Le cabillaud de la mer du Nord dans un état critique

Cependant, 21% des poissons proviennent encore de populations surpêchées ou effondrées. L'Ifremer se désole de la "situation catastrophique" du cabillaud de la mer du Nord et de la mer Celtique. Ces poissons sont victimes de la surpêche et du réchauffement climatique. *"Le cabillaud est une espèce d'eau froide et le réchauffement des eaux est très défavorable à son développement, ça explique la situation dramatique. La question que tout le monde se pose, nous scientifiques, et les pêcheurs : même si on arrête de pêcher le cabillaud en mer Celtique, est-ce qu'il reviendra un jour ?"*

Parmi les populations de poissons dans le rouge, Alain BISEAU cite le merlu, en mer Méditerranée et la sardine dans le golfe de Gascogne. À cause de la surpêche, les stocks de poissons se sont effondrés par rapport à l'année dernière. Il n'existe pas de quota de pêche. Autre explication donnée par l'Ifremer, en prenant pour exemple les études menées en mer Méditerranée : *"Les sardines sont de plus en plus petites. Elles ne trouvent pas les planctons nécessaires à sa croissance. On retrouve le même phénomène dans le golfe de Gascogne."*

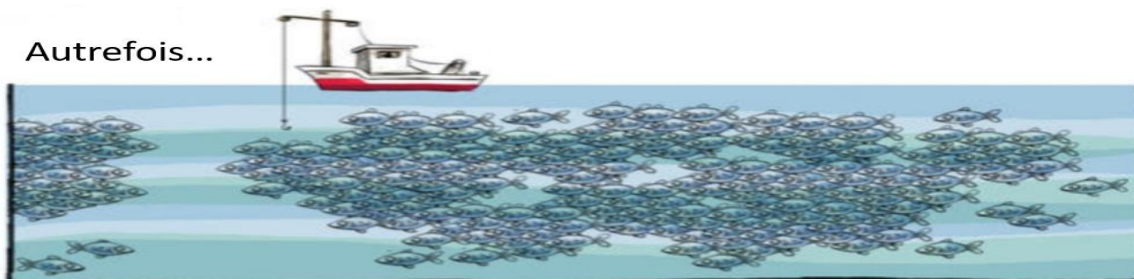
Alain BISEAU prend aussi l'exemple de la sole dans le golfe de Gascogne. *"L'évaluation 2021 montre une (...) reproduction en très forte baisse (...) liée en partie à une légère surpêche mais surtout à l'environnement". "La petite sole se développe dans les estuaires, dans des milieux sensibles à des pollutions venues de la terre"* et pouvant être également affectés par le débit des fleuves.

## Le thon rouge va mieux

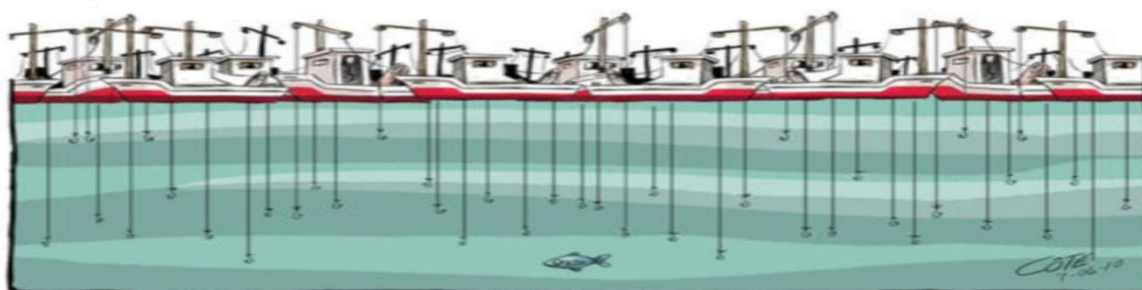
En mer Méditerranée, le thon rouge est en voie de reconstitution, il n'y a plus d'inquiétude souligne l'Ifremer. *"La surpêche a été maîtrisée"* et les quotas *"mieux respectés"*. *"On peut remanger du thon rouge"* lance Alain BISEAU. Sa biomasse et sa population ont retrouvé des niveaux d'il y a 20 ou 30 ans. Aujourd'hui, le thon rouge représente un tiers des débarquements dans les ports.

En mer Méditerranée, les populations de rougets barbets et de merlus s'effondrent. Les experts manquent de données sur les dorades et les poulpes, *"presque les deux tiers des débarquements proviennent d'espèces pour lesquelles on n'a pas assez d'informations"* affirme l'expert de l'Ifremer. En France, une cinquantaine d'espèces représente 95% du volume des poissons débarqués chaque année alors qu'il y a plus de 300 espèces pêchées.

Autrefois...



Bientôt...



# LA SENNE DEMERSALE

Source : sites internet de France info, Bloom, Pleine mer

**Une technique de pêche de haute intensité, divise les professionnels :  
"on constate une raréfaction de certaines espèces"**

La question de l'utilisation de cette technique de pêche, qui consiste à déposer un filet en forme d'entonnoir dans les fonds marins. La senne démersale utilisée pour pêcher sur des surfaces de plus de 3km<sup>2</sup>, et essentiellement pratiquée par des bateaux néerlandais, est combattue par des pêcheurs français, même si certains d'entre-eux la pratiquent.

À proximité des côtes françaises, dans la Manche une soixantaine de bateaux usent de cette pêche à haute intensité. C'est une menace qui se confirme maintenant depuis plusieurs années où on constate la raréfaction de certaines espèces à mesure que cette flottille se développe.

Pour mémoire, le 16 janvier 2018, les eurodéputés votaient à une large majorité l'interdiction de la pêche électrique, elle-aussi créée par nos inventifs voisins néerlandais. Dramatiquement efficace, la senne démersale est une nouvelle bombe écologique pour la biodiversité marine. Elle permettrait de récolter de 5 à 10 fois plus de poisson qu'avec d'autres techniques, ce qui permet à un bateau de pêche d'en remplacer beaucoup d'autres.

## Mais qu'est-ce que la senne démersale ?

La Senne danoise aussi nommée Senne de fond, Senne écossaise ou enfin Senne démersale est apparentée au chalut de fond : il s'agit d'une version industrielle et massifiée de la pêche à la senne

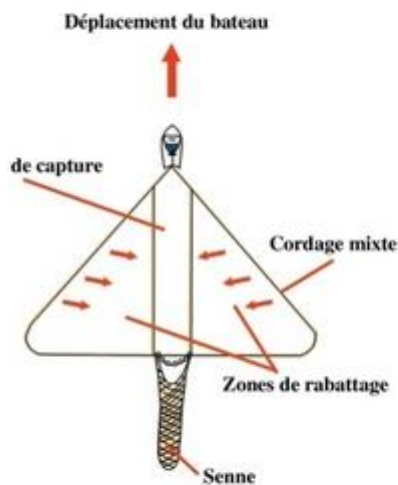
Inventée par les industriels néerlandais un peu avant 2010, la senne démersale innove encore. Elle consiste à déployer un triangle au fond. Le tout est ensuite remorqué par un bateau au moyen de deux cordes de sennage (ralingues). Ce tractage resserre les cordes entre elles. Ce mouvement remue le fond de l'eau, lève un nuage de sédiments qui effraient le poisson, lesquels se rabattent vers l'ouverture du filet qui les retient prisonniers.

Cette technique est terriblement efficace : en une seule manœuvre, un senneur couvre et détruit en moyenne 3km<sup>2</sup> de fonds marins, ce qui équivaut à 430 terrains de foot. Seulement 5 senneurs ratissent en une seule journée une surface équivalente à celle de Paris, soit 100 km<sup>2</sup>. Et il y a ... 75 senneurs actuellement autorisés à pêcher en Manche.

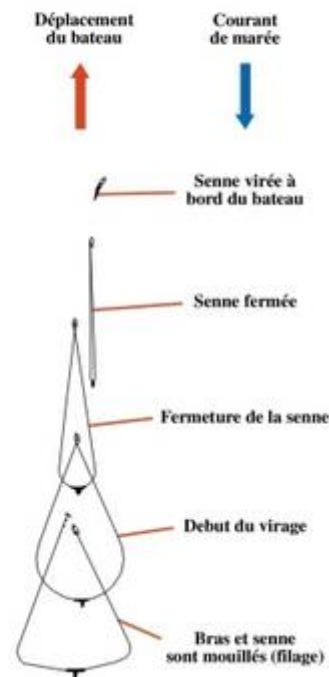
Elle vise aussi bien les espèces benthiques (vivant au fond, comme les poissons plats (soles, limandes, plies, turbot) que les espèces démersales, vivant à proximité du fond (langoustines et encornets par exemple).

Ce mode de pêche vise notamment des espèces non réglementées par des quotas ou des tailles minimales de capture, comme l'encornet, la seiche, le rouget-barbet ou le grondin. Il n'y a donc pas de véritable suivi scientifique de ces espèces, qui sont chaque jour pêchées par dizaines de tonnes, par des bateaux mesurant entre 20 et 40 mètres.

## Opération de chalutage



## Fermeture de la senne



## Hyper efficace mais non sélectif

Selon les industriels, cette technique serait écologique. En effet, elle consomme moins de carburant qu'un chalut classique, et le poisson est de meilleure qualité que le poisson de chalut (Ifremer, 2010).

La senne démersale n'est donc pas sélective, et pêche trop de poissons juvéniles. Le Comité Scientifique, Technique et Économique des Pêches souligne des taux de rejet élevés pour le merlan dans cette flotte, soit 39 % en 2013 et 79 % en 2014.

Racler ainsi le fond des océans, c'est en outre :

- 1 Libérer le CO<sub>2</sub> séquestré au fond, et empêcher la séquestration
- 2 Détruire la vie des fonds et vider la mer de ses poissons
- 3 Gravement perturber la "pompe océanique" à l'origine de la vie dans les océans

## Un désastre social

Les pêcheurs côtiers français ont rapidement dénoncé les impacts destructeurs de la senne démersale. Mais abandonnés par les politiques, et sans mesures de gestion pour réguler l'effort de pêche, les chalutiers français qui se battaient pourtant contre la senne démersale ont fait le choix funeste de s'y convertir pour rester aussi compétitifs que les senneurs néerlandais.

Malgré des investissements qui peuvent atteindre plusieurs millions d'euros, ils sont aujourd'hui les premiers à réclamer une interdiction de la senne démersale dans les eaux territoriales. Certains patrons ont décidé de ne plus pratiquer la senne mais de conserver leur licence afin d'éviter la construction d'un nouveau senneur.

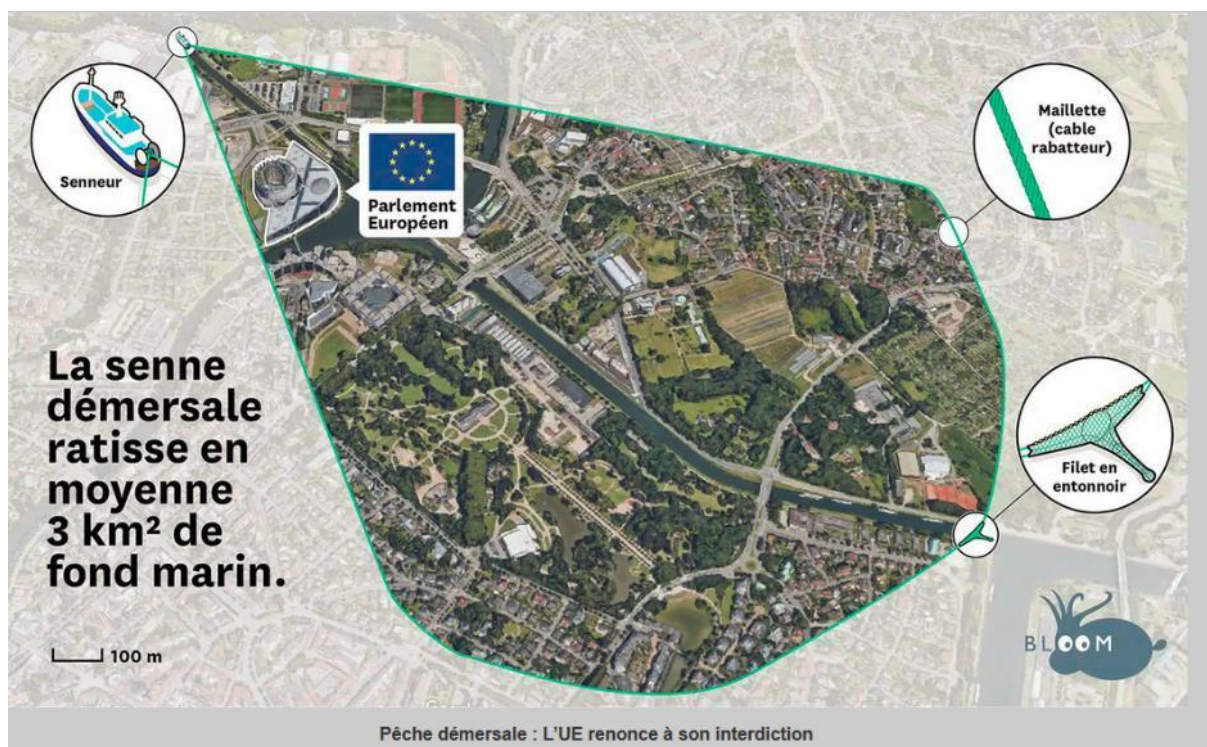
L'interdiction de la senne démersale a même dépassé les désaccords historiques entre pêcheurs anglais et français, qui ont conjointement manifesté le 9 mai 2022 lors d'une rencontre au milieu de la Manche pour symboliser leur union autour de cette cause.

En effet, alors que les industriels peuvent déplacer leurs unités sur d'autres zones et les ratisser sans contraintes, les pêcheurs côtiers sont à l'inverse cantonnés à un territoire restreint. Ils subissent de plein fouet les conséquences de la "technopêche".

Plusieurs régions de France ont déjà interdit cet engin dans leurs eaux territoriales : Aquitaine, Bretagne et Normandie (en partie).

Dans les Hauts-de-France, la senne démersale est interdite aux navires de plus de 25 mètres dans les eaux territoriales mais cette restriction s'applique uniquement aux bateaux battant pavillon français. Un [rapport de l'Assemblée nationale](#) en France préconise de « réglementer de manière uniforme au niveau national l'accès des navires à la bande des douze milles en interdisant notamment l'usage dans cette zone de certains engins de pêche particulièrement efficaces, telle la senne danoise [démersale]. »

Le 12 juillet 2022, les députés de la Commission PECH du Parlement européen se sont prononcés en faveur de l'interdiction de la senne démersale dans les eaux territoriales de Normandie et des Hauts-de France pour les navires belges et néerlandais. Le 29 septembre 2022, les négociations de Trilogue entre le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne ont rejeté l'interdiction de la senne démersale. La raison de cette défaite : le gouvernement français s'est opposé à cette interdiction...



## LA SNSM - Station de Dinard

### SNSM DINARD - SNS244 & SNS 6-003

La station de Dinard comprend 51 membres dont 37 membres équipage opérationnels.

Dans les rangs : 5 patrons et 32 équipiers dont 2 médecins, 1 mécanicien, 1 moniteur de secourisme, 5 plongeurs (SNB2) et 6 nageurs de bord (SNB1). Tous sont formés au secourisme par le centre de formation et d'intervention (CFI) SNSM de Rennes.

Chaque jour, un équipage d'astreinte est planifié mensuellement suivant ses disponibilités et est déclenché par un bip. Un équipage nocturne fixe est d'astreinte pour la semaine.

La station intervient suite à la demande du propriétaire de l'embarcation auprès du CROSS, également en cas d'incident matériel panne moteur, carburant, hélice engagée etc...



Ils seront présents lors de notre AG  
et à notre journée du pêcheur,

A cette occasion vous pourrez vous  
procurer le superbe annuaire des  
marées de la S.N.S.M  
(minimum 5€)

**Merci d'avance pour eux.**

**« Pour que l'eau salée n'ait  
jamais le gout des larmes »**



**TÉMOIN OU VICTIME D'UN PROBLÈME EN MER ?**

**APPELEZ LE CROSS**

DEPUIS LE LITTORAL, LE NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE  
**C'EST LE 196**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

EN MER, J'UTILISE  
**LE CANAL 16 DE MA VHF**  
JE DEMANDE LE CROSS

ministère de l'Équipement (dossier) n° 2014